

Avis n° 22-127521

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"22-127521"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **32**
Annonce No **22-127521**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Auch, Numéro national d'identification : 21320013200016, Bp 90321, 32007, AUCH CEDEX, F,
Téléphone : (+33) 5 62 61 21 69, Courriel : service.marches@mairie-auch.fr, Code NUTS : FRJ24

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-auch.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Souscription D'Un Marche D'Assurance - Protection Fonctionnelle Des Agents Et Des Elus Et Protection Juridique De La Ville

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66513000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le marché est composé d'un lot unique. Il est passé pour une durée de 2 ans et a pour objet la souscription d'un marché d'assurance pour la Ville d'Auch, pour la protection fonctionnelle des agents et des élus, ainsi que la protection juridique (prestation supplémentaire éventuelle obligatoire). Le marché prendra effet au 01 janvier 2023



II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66500000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ24

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le marché est composé d'un lot unique. Il est passé pour une durée de 2 ans et a pour objet la souscription d'un marché d'assurance pour la Ville d'Auch, pour la protection fonctionnelle des agents et des élus, ainsi que la protection juridique (prestation supplémentaire éventuelle obligatoire). Le marché prendra effet au 01 janvier 2023

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité de l'offre / Pondération : 50

2. Suivi et gestion des sinistres / Pondération : 10

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 1.e.r janvier 2023 - Fin : 31 décembre 2024

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession



Liste et description succincte des conditions : -Une lettre de candidature dûment datée et signée (ou imprimé Dc1 - version du 01/04/2019) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres. Ce document contient également la déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que ce dernier n'entre pas dans un des cas l'interdisant de soumissionner prévus des articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la Commande, Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature groupée, il convient de renseigner un seul formulaire Dc1 ; -Une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (ou imprimé Dc2 - version du 01/04/2019), apportant des précisions sur le statut du candidat individuel ou membre du groupement. Ce document présente également les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat individuel ou chacun des membres du groupement. En cas de candidature groupée, ce document doit être fourni par chaque membre du groupement. -Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2019 à 2021) (ou imprimé Dc2)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (2019 à 2021). -Pour les assureurs uniquement et en complément des autres documents demandés : L'agrément délivré pour présenter les opérations d'assurance, objets de la consultation -Pour les intermédiaires d'assurance uniquement et en complément des autres documents : *Mandat de la compagnie d'assurance pour les courtiers uniquement, permettant notamment de connaître l'étendue des pouvoirs* Attestation d'assurance professionnelle* Attestation de garantie financière* Ou en remplacement de ces deux dernières attestations, une attestation Orias. -Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (2019 à 2021) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Financement par fonds propres. Paiement à 30 jours

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
31 octobre 2022 - 17:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : l.e.r novembre 2022 - 08:30
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) RENOUELEMENT
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-securises.fr> - Cette consultation s'effectue à la suite de la résiliation du lot n°10 des marchés d'assurance conclus au 01/01/2020. Les candidats ont l'obligation de répondre à la prestation supplémentaire éventuelle suivante : "protection juridique". Profil d'acheteur pour retrait du dossier de consultation et dépôt des offres électroniques obligatoires : <https://www.marches-securises.fr>. Offres "papier" refusées. Transmission des copies de sauvegarde dans les conditions indiquées au règlement de la consultation
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Pau, 50 Cours Lyautey, 64010, Pau, F, Téléphone : (+33) 5 59 84 94 40, Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr, Fax : (+33) 5 59 02 49 93
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
Ccira de Bordeaux, 103 bis rue de Belleville, 33063, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 69 27 18, Courriel : claire.gachet@direccte.gouv.fr
- VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Art L551-1 du code de justice administrative
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
23 septembre 2022